



Pass'

Langues Vivantes
étrangères

A destination des
enfants de CP



Madame, Monsieur,

L'Éducation des jeunes étampois et leur épanouissement constituent pour Etampes une priorité, qui, depuis plusieurs années, a conduit la Ville à mettre en place différents dispositifs.

Après le Pass' Rentrée, le Pass' Vacances et le Pass' Santé, la Ville d'Etampes, en partenariat avec l'Education Nationale et les Fédérations de parents d'élèves, a décidé aujourd'hui de créer un « Pass' Langue Vivante Etrangère ».

L'apprentissage d'une langue étrangère, sa maîtrise dès le plus jeune âge sont en effet des socles indispensables qui permettent à chaque élève de partir avec des bases solides, de s'ouvrir à de nouveaux horizons et ainsi d'appréhender le monde de demain et ses modes de communication.

Vous savez notre attachement quant à la réussite scolaire des jeunes étampois et notre souci de vous informer au mieux. Ce document réalisé en étroite collaboration avec les services de l'Inspection Départementale de la Circonscription d'Etampes et avec différentes Fédérations de Parents d'Elèves a donc pour objectif de vous présenter les choix des langues qui vous sont offertes (Anglais ou Allemand) et de choisir l'option que vous désirez pour l'avenir de votre enfant.

Nous souhaitons donc à tous un bon voyage vers les pays de la connaissance.

Good bye et Auf Wiedersehen !

Franck MARLIN
Président de la Caisse des Ecoles

Marie-Claude GIRARDEAU
Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles

L'enseignement d'une langue vivante à l'école élémentaire :

Après plusieurs tentatives de mise en place de l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école primaire au cours des vingt dernières années, la rentrée 2007 voit sa mise place progressive à partir du CE1.

Les objectifs sont :

- D'amener les élèves à une meilleure maîtrise de la première langue enseignée et à la maîtrise de **deux** langues vivantes à la fin de leurs études secondaires.
- De préserver la diversité des langues vivantes. Les parents effectuent ce choix à l'entrée du CE1 (anglais ou allemand en ce qui concerne le bassin d'Education d'Etampes). L'apprentissage de cette première langue sera poursuivi à l'école primaire et en 6^{ème} au collège. Le choix de la seconde langue est prévu à l'entrée en 5^{ème}.

Les programmes de langues vivantes étrangères à l'école et au collège ont été mis en conformité avec les orientations du **Cadre européen commun de référence pour les langues** qui harmonise les niveaux de langues en Europe.

Ils privilégient l'apprentissage de l'oral au cours de la scolarité obligatoire et une entrée dans les apprentissages par les contenus culturels.

Il s'agit de :

- Développer chez les élèves une capacité à communiquer pour favoriser leur mobilité dans l'espace européen et international.
- Construire une citoyenneté européenne.

Les parents seront informés sur cet apprentissage et sur le choix de la langue enseignée à l'école primaire par les enseignants, soyez attentifs aux informations diffusées (réunions, courriers, enquêtes).

Jocelyne DOUCHIN,
Conseillère pédagogique auprès de l'Inspecteur de l'Education nationale.

A l'école élémentaire Hélène Boucher, nous avons eu la chance à la rentrée 2006 de voir démarrer à partir du CE2 un enseignement de l'allemand, à côté de celui de l'anglais.

Mais il faut que les parents se mobilisent sans relâche pour assurer la pérennité de cette offre linguistique. En dessous de 8 enfants inscrits, l'enseignement de l'allemand est menacé de disparition.

Soutenez-nous dans notre volonté de faire respecter la diversité des apprentissages linguistiques, sinon l'anglais deviendra exclusif. Nous organiserons une réunion d'information pour les parents du quartier Saint-Martin mais elle sera ouverte à tous, renseignements au **01 60 80 17 13**.

Le Bureau du Conseil local des parents FCPE du quartier Saint-Martin.
Monsieur Ferré
Président FCPE Saint-Martin



Témoignages d'élèves ayant choisi allemand première langue :

« J'ai pris allemand car je voudrai passer l'Abi Bac : un bac en allemand qui me permet de faire mes études en Allemagne ou en France ».

François, 5^{ème}

« Je voulais apprendre une langue avec un autre accent, une autre prononciation. Cette langue est complètement différente du français et de l'anglais. Elle est très intéressante à apprendre. »

Auréliane, 3^{ème}

« Dans ma vie future, je voudrais travailler à l'étranger donc cela pourra m'aider et beaucoup d'emplois demandent la connaissance de la langue allemande ».

Déborah, 5^{ème}

« J'ai choisi allemand car j'aime l'apprentissage des langues mais aussi parce que l'allemand est la langue la plus parlée en Europe et que quand je voyage j'aime comprendre ce que disent les gens et être capable de leur répondre sans avoir besoin de chercher dans le dictionnaire à chaque fois que je veux m'exprimer.

L'avantage de cette langue c'est que c'est une langue ressemblant à l'anglais et que l'apprentissage de ces deux langues est complémentaire car on retrouve parfois des expressions communes aux deux ».

Clara, 5^{ème}

« L'allemand n'est pas si dur qu'on le pense. En effet à partir du moment où on a les bases de la grammaire, il suffit alors juste de connaître le vocabulaire ».

Chloé, 2^{de}

Témoignages recueillis par l'ALPERE

La PEEP soutient un programme ambitieux pour les langues vivantes à l'école élémentaire.

La maîtrise parfaite de deux langues est indispensable et incontournable dans l'Europe d'aujourd'hui pour donner les meilleures chances à nos enfants quels que soient le cursus scolaire et le métier qu'ils feront. C'est également un vecteur d'enrichissement culturel.

Aussi, avoir le choix entre deux langues, dès le cours élémentaire, est une véritable chance pour tous les enfants d'Etampes.

Anne Morchoisne
présidente de l'APEEPE

Pass'

Langues Vivantes
étrangères

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

L'inspection Académique de la circonscription d'Etampes :

Maison de l'enseignement

17, promenade des Prés

01 64 94 56 54

Service Vie Scolaire :

Avenue du marché Franc

01 69 92 13 13

Les associations de parents d'élèves :

ALPERE - Madame LEFEBVRE :

01 69 78 23 55

FCPE - Monsieur FERRE :

01 60 80 17 13

APEEP - Madame Anne MORCHOISNE :

01 60 80 19 18